

<b>D 24-36</b>  <b>ELECTION DE NOUVEAUX DÉLÉGUÉS AU SMPH.</b>  Votants : 19 Pour : 19 voix Contre : 0 voix Abstention : 0 voix	<p>L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf mars à dix-huit heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes sous la présidence de son Maire, Monsieur Olivier COLIN.</p> <p><u>Présents :</u> Olivier COLIN, Maire, Laurent LAEMLÉ, Annie DUBOS, Olivier HOMOLLE et Dominique FROT, Adjointes au Maire, Alain BERTAUD, Catherine POULAIN, Élisabeth LEGRAND, Christian MASSON, Patrick BARBA, Sylvia FLEURY, Nathalie MAHIER, Joanna DE KERGORLAY, Didier FRAGASSI et Antoine ARIF, conseillers municipaux.</p> <p><u>Absents excusés :</u> Alain GOSSELIN : pouvoir donné à Catherine POULAIN Fabien DUPONT : pouvoir donné à Olivier COLIN Céline VOISIN : pouvoir donné à Dominique FROT Patrick BLOSSE: pouvoir donné à Antoine ARIF</p> <p>Annie DUBOS est désignée en qualité de secrétaire de séance et Nathalie VASSALIÈRE, en qualité de secrétaire auxiliaire.</p>
---	--

Olivier COLIN rappelle aux membres du conseil que par délibération n° D20-34 du 4 juin 2024, il avait été procédé à la désignation des déléguées aux organismes extérieurs, notamment au SMPH.

Pour rappel :

Membres titulaires au SMPH : Annie DUBOS, Sylvia FLEURY


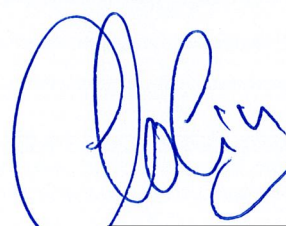
Membre suppléant : Olivier COLIN

Olivier COLIN informe qu'il a été convenu avec Sylvia FLEURY qu'elle laisserait sa place au profit d'Olivier COLIN en qualité de membre titulaire, notamment car la présence d'Olivier COLIN pour les débats au sein de cet organe délibérant est essentielle, notamment pour les discussions en vue du transfert de la compétence « eau » à l'intercommunalité.

- Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L2121-21 ;
- Considérant qu'il convient de procéder une nouvelle élection pour ce qui concerne le SMPH ;
- Considérant qu'il est décidé de ne pas procéder au vote à bulletin secret,

Sont élus :

- Au syndicat mixte du Plateau d'HEULAND : 19 voix pour ; 0 voix contre  
Titulaires : Annie DUBOS ; Olivier COLIN  
Suppléante : Sylvia FLEURY



Accusé de réception en préfecture  
014-2114058102024-36-DE  
Date de télétransmission : 20/03/2024  
Date de réception en préfecture : 20/03/2024